

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20/05/2025

Présents : Olivier CAVALLIN, Amandine MARCHIONINI, Raphaël COTE, Florian CASEAUX, Loïs MATIVET, Damien SARTORIS, Carole FAIVRE, Gérald BESANÇON, Thierry ROCHE, Benjamin PETOT
Absent excusé : Félicien JOUHAM

Votants : 10

Secrétaire de séance : Raphaël CÔTE

Le quorum est atteint

Le compte rendu du conseil du 11/04/2025 est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1. PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Olivier, Rémi HUGON président de la Communauté de Communes, et les syndicats agricoles ont rencontré le nouveau Préfet. Ce dernier ne comprend pas pourquoi son prédécesseur a validé le projet et voit pour trouver une éventuelle sortie avec la société LUXEL.

Le sénateur Clément PERNOT a, de son côté, rencontré le Ministre de l'Agriculture, qui doit évoquer le sujet avec EDF.

Pour rappel, le délai pour signer le bail emphytéotique court jusqu'au 16/06/2025

2. CITY STADE

Une demande a été faite à l'ANS (Agence Nationale du Sport) qui confirme notre éligibilité à un subvention : celle-ci est à hauteur de 50% du projet dans la limite de 50000€.

Le projet actuel pour le City serait de 78600€ soit une subvention de 39300€ (montant total avec les jeux à 126000€ soit 87600€ de reste à charge).

La demande de subvention étant à déposer avant le 10/06/2025 au ministère, une délibération est prise à l'unanimité pour en faire la demande.

A noter que le projet ira à son terme si et seulement si nous obtenons la subvention.

3. EMPLOYÉS COMMUNAUX

Alexis, qui avait commencé le 1er avril pour succéder à Benoît, a démissionné le 13/05.

M. Hervé LEFEVRE, qui avait également été reçu lors de la campagne de recrutement, a commencé le 19/05 pour un contrat à durée déterminée de 3 mois.

Une délibération est prise à l'unanimité pour la suppression du poste de Marie-Jo PETOT, partie en retraite.

Une délibération est également prise à l'unanimité pour la création du poste occupé par Macha (actuellement pour surplus d'activité) à compter du 01/09/2025.

INFORMATIONS DIVERSES

- Suite à la demande d'acquisition de terrain de M. Alexandre BONIN, la commission travaux prévoit de se rendre sur place. Une délibération de principe est prise à l'unanimité pour suivre la décision de la commission.

- Concernant la demande d'acquisition de terrain de M. Thierry MANDRILLON, le conseil municipal vote à l'unanimité "contre" du fait d'un projet futur de lotissement.

- Gérald annonce avoir rendez-vous avec M. BLANCHON de la société SJE pour procéder aux différents devis de réfection de routes communales.

- Gérald remercie les personnes présentes pour la corvée de l'aire de jeux.

- Olivier nous lit un courrier de Mme Fiona FERREIRA concernant la dangerosité de la route de la Pratz préconisant une sécurisation de celle-ci : après discussion, une délibération est prise à l'unanimité pour procéder à la sécurisation.

Fin du conseil municipal à 21H47

Le Maire Le secrétaire